

## IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS MÉTIS EN FORÊT

### 1. *l'Art. 11 de Rôle et mandats des Clans de la CMDRSM :*

*Pour fin de compréhension de cet article, le mot «camp» sera employé, autant pour définir un chalet, une cache, une roulotte, un camp de chasse et pêche, une tente, une tour ou autres installations.*

Les officiers du Clan doivent dresser un plan du territoire afin d'en connaître l'occupation par les Métis et le maintenir à jour. Ce plan devra être accompagné d'une liste des propriétaires de camps ainsi que des numéros d'enregistrement s'il y a lieu.

Seul la CMDRSM peut émettre une affiche d'identification. Aucune autre affiche d'une autre provenance ne sera reconnue par la Communauté.

Entre autre les officiers du Clan doivent :

- Lors d'une demande d'affichage, s'assurer que tout nouveau camp construit ou installé sur le territoire ne portera préjudice à aucun usagé (métis ou non) déjà installé sur le même territoire
  - S'assurer que l'affiche demandée sera apposée seulement sur un camp de propriété métisse. Advenant la vente ou l'abandon d'un camp affiché, l'affiche doit obligatoirement être retournée à la CMDRSM
  - Dénoncer tout métis qui donne, prête ou vend une affiche émise à son nom
  - Informer le demandeur que toute affiche d'identification est et demeure propriété de la CMDRSM. Les frais demandés lors de l'émission de cette affiche ne sont que des frais de manutention et d'utilisation
  - Informer le demandeur que seul le membre en règle ayant acquitté toutes cotisations et contributions au Fonds de défense peut faire une demande d'affiche.
2. Les membres **en règle** de la Communauté Métis du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan doivent identifier leurs bâtiments en forêt avec le document **IBF001**, fourni par leur chef de Clan, après en avoir fait la demande auprès de ce dernier et en complétant le formulaire **DAIP** (page suivante).
  3. Tant et aussi longtemps que votre Communauté (CMDRSM) est en procédures judiciaires visant sa reconnaissance, le MRNF et les MRC devraient respecter les bâtiments identifiés adéquatement au nom d'unE MétisSE de notre Communauté.

Formulaire de demande [DAIP \( format pdf imprimable\)](#) à faire parvenir au Chef de clan